

DEBAT GENERAL

**DE LA 76^{ème} SESSION DU COMITE EXECUTIF
DU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES**

**INTERVENTION
DE S.E.M ABOUBACAR SADIKH BARRY,
REPRESENTANT PERMANENT DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES**

Genève, 06 - 10 octobre 2025

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Monsieur le Commissaire,

Excellence, Mesdames et Messieurs

Ma délégation vous félicite, d'emblée, avec les membres du bureau, et vous assure de son soutien.

Je souhaite ici, **rendre hommage au Haut-Commissaire GRANDI**, et à travers lui, à l'ensemble du personnel du HCR, pour la manière remarquable dont ils s'acquittent de leur mission, malgré des temps difficiles et incertains.

Nous saluons aussi la clarté et le caractère instructif de la présentation du Haut Commissaire.

Il est regrettable de constater l'ampleur critique des déplacements forcés dans le monde, qui révèle le chiffre préoccupant de **122 millions de personnes** contraintes à l'exil, dans diverses régions, à cause des guerres, persécutions et violations graves des droits humains.

S'y greffent des problèmes liés à la pauvreté, à l'accès à l'éducation et à la santé, à l'exploitation, et aux abus et violences, qui constituent un fardeau quotidien pour les personnes déplacées..

Et comme si cela ne suffisait pas, la diminution des ressources financières, tel un couperet, vient éprouver considérablement les capacités du HCR, avec une suppression drastique de postes et de bureaux.

Cette situation exige une mobilisation collective renforcée et un sursaut de solidarité internationale pour trouver des solutions efficaces et durables.

A cet égard, le Sénégal fait écho à l'appel du Haut-Commissaire en direction des partenaires, donateurs et bénévoles du secteur humanitaire, en faveur d'un soutien financier accru.

Nous nous félicitons aussi de sa vision déclinée, suggérant de nouvelles approches pratiques et innovantes, en vue d'intégrer les préoccupations des pays et communautés d'accueil.

C'est dans ce sens que nous prenons note des mesures de **rationalisation** et de **réorganisation**, prises en réponse à la soudaineté des réductions budgétaires, tout en invitant à ce que ces mesures soient davantage équilibrées, de sorte à ne pas affecter négativement la raison d'être principale du HCR et les pays d'accueil.

Monsieur le Président,

Fidèle à ses engagements, y compris lors du Forum mondial de 2023, le Sénégal poursuit ses efforts pour renforcer son système d'asile et offrir des solutions durables aux réfugiés.

Ainsi, après l'adoption de la nouvelle **loi de 2022 sur leur statut**, suivie de la **création en 2023 du Comité national** chargé de la gestion des réfugiés et apatrides (**CNGRA**), mon pays a promulgué, le 17 septembre dernier, les décrets relatifs à la procédure d'admission, à la délivrance et au renouvellement des cartes d'identité et titres de voyage des réfugiés.

En outre, la poursuite du processus de naturalisation a permis, à la date de juin 2025, de délivrer **473 décrets de naturalisation**.

Aussi, le Sénégal reste-il déterminé à faciliter l'**inclusion socio-économique des réfugiés** dans les programmes nationaux, et à poursuivre les initiatives favorables au **retour volontaire des réfugiés mauritaniens**, ainsi que des **déplacés de la Casamance**.

Monsieur le Président,

Malgré les vicissitudes actuelles, il est possible d'instaurer un meilleur environnement, favorable à la protection et au bien-être des personnes déracinées.

C'est dire que les incertitudes de l'heure ne doivent, jamais alors, nous faire douter d'une chose, celle-là certaine: l'importance capitale du mandat du HCR, telle que l'a si bien soulignée le Haut-Commissaire.

Ce n'est donc pas le moment de lâcher prise. Loin s'en faut !

Je vous remercie.